

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

15 avril 2015

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi quinzième jour du mois d'avril deux mille quinze (15-04-2015) à compter de vingt heures (20 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Alain Vallée, préfet et maire de Sainte-Thècle;
- Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, préfet suppléant;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Bernard Thompson, maire d'Hérouxville;
- Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Alain Vallée, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, monsieur Alain Vallée, déclare l'ouverture de la séance à 20 h.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Re 15-04-41

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2015;
- Adoption des comptes à payer;
- Correspondance;
- Pacte rural :
 - Approbation du rapport final 2007-2014;
 - Suivi et tâches de l'agent rural;
- Règlement d'urbanisme : Approbation des modifications aux règlements d'urbanisme de la ville de Saint-Tite;
- Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie : Autorisation à certaines municipalités de gérer la vidange des boues de fosses septiques par petits camions;
- Nomination de représentants de la MRC :
 - CLD Mékinac :
 - i. Conseil d'administration (4);
 - ii. Comité d'investissement (1);
 - iii. Table touristique (2);
 - SADC Vallée de la Batisca;

- Comité de sécurité publique;
- Société d'infrastructures de Mékinac (SIM);
- Comité technique du pacte rural;
- Bureau des délégués;
- Bassin versant du St-Maurice;
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes;
- Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA);
- CAPSA;
- Comité directeur de la rivière St-Maurice;
- Comité culturel;
- Membres du comité administratif;
- Comité consultatif agricole;
- Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;
- Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie;
- Appui à la démarche « Par notre propre énergie »;
- Fonds de villégiature :
 - Adoption d'une politique d'investissement;
 - Nomination des membres du comité;
 - Montant à injecter dans le fonds pour l'année 2015;
- Rapport annuel d'activité du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI);
- Autorisation de demande de financement auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour la réalisation d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Commandite pour le tournoi de golf de la MRC de Mékinac;
- Demande de financement pour la voie ferrée;
- Varia :
 - Avis de motion;
 - Participation aux données LIDAR-Mauricie
 - Groupe de travail développement de l'Asclépiade
- Questions de l'assemblée;
- Levée de l'Assemblée

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2015

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 18 mars 2015 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Re 15-04-42

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2015.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DES COMPTES

Deux listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Rémunération des employés (es) (4 semaines) 57 859.24

Déplacement des employés (es) 2 486.44

Fournisseurs de biens et services

Telus	165.07
Telus mobilité	118.87
Xittel (téléphone)	632.36
Xittel (internet)	517.39
Le Groupe Pages Jaunes	44.84
RREMQ	7 875.37
Croix Bleue Médavie	6 994.48
Fournitures de bureau Denis	118.84
Monsieur Marcel Perron et Sylvie Champagne	1 129.72
Entreprises de distribution Denis Samson	233.74
Évaluation André Bournival - contrat mensuel et formation	6 674.93
Microgest informatique	1 005.80
Fonds de l'information foncière	172.00
Syndicat des employés	546.00
RGMRM (fosses septiques, enfouissement, Q-P)	61 637.10
Distribution Vithemon	54.00
Groupe CLR	51.74
CARRA	83.78
Hydro-Québec	3 698.07
Corporation de Transport Adapté Mékinac	50 000.00
Fondation CSSS de l'Énergie	100.00
Fondation du Collège de Shawinigan	170.00
Petite caisse	267.75
Ass. des évaluateurs municipaux du Québec	550.00
Éditions Yvon Blais	646.80
9153-5773 Québec inc. (déneigement)	766.50
Tabagie Librairie St-Tite	4.59
<u>Visa</u>	
Registre foncier	5.00
Frais de déplacement	159.71

Total fournisseurs : 144 424.45

Pacte rural

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	7 782.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	9 646.00

Total Pacte rural : 17 428.00

Baux de villégiature

Ministre des Finances (redevances)	204 449.91
Municipalité de Sainte-Thècle	2 603.37

Total Baux : 207 053.28

Cour municipale

Étude Derepentigny inc.	344.92
Denis Carpentier (sécurité)	100.00
Remboursement de trop perçus	169.48
Trudel & Ass., huissiers	336.25

Total cour municipale : 950.65

Grand total : 430 202.06

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

Hydro-Québec	13.93
--------------	-------

TNO DE MÉKINAC

Remboursement d'un trop perçu	424.11
-------------------------------	--------

2^e liste**MRC DE MÉKINAC**

<u>Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois)</u>	<u>905.69</u>
--	---------------

<u>Rémunération des maires</u>	<u>6 485.50</u>
---------------------------------------	-----------------

Fournisseurs de biens et services

Chez Jacob	179.65
FQM (Dicom)	62.02
XEROX	224.00
Compensation collect sélective	
Municipalité de Saint-Adelphe	7 077.00
Municipalité de Grandes-Piles	2 947.00
Municipalité de Hérouxville	10 001.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	10 179.00
Municipalité de Saint-Roch de Mékinac	2 902.00
Municipalité de Saint-Séverin	6 606.00
Municipalité de Sainte-Thècle	19 193.00
Municipalité de Trois-Rives	3 596.00
Ville de Saint-Tite	29 580.00

Total fournisseurs : 92 546.67

Programme de rénovation de l'habitat

P-1187340 - St-Tite	9 646.00
---------------------	----------

Total Pacte rural : 9 646.00

Cour municipale

Desjardins Huissiers	49.84
Ministère des Finances (remboursement d'amendes)	17 638.00
Tremblay Bois Mignault	6 014.00
Ministère des Finances (vente pour taxes)	42 836.96

Remboursement d'un trop perçu (vente pour taxes)	2 000.00
--	----------

Total cour municipale : 68 538.80

Grand total : 178 122.66

TNO DE LA MRC DE MÉKINAC

ADMQ	561.08
------	--------

Je, soussigné, Claude Beaulieu, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 15 avril 2015.

Claude Beaulieu
Secrétaire-trésorier

Re 15-04-43

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 15 avril 2015 totalisant 608 324.72 \$ pour la MRC, 13.93 \$ pour le parc industriel régional et 985.19 \$ pour les TNO.

- Adopté à l'unanimité -

CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de la correspondance suivante :

- Madame Mireille Hamelin de la Direction générale de la Mauricie et du Centre-du-Québec du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles accuse réception de la reddition de compte du 1^{er} octobre 2014 au 31 mars 2015 et de notre chèque au montant de 204 449.91\$;
- Caroline Plouffe, de la RGMR nous transmet un chèque pour la redistribution de la compensation de l'année 2014 pour la collecte sélective;
- Frédéric Audet, chef de service, Opérations du réseau de BRP, nous informe qu'une entente est intervenue avec le Garage G. Champagne de Lac-aux-Sables;
- Le comité MADA Lac-aux-Sables nous informe avoir reçu une subvention dans le cadre du programme «Mesure de soutien pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées», nous remercies de notre appui et que madame Jacynthe Laing assurera les rennes du projet «Aînées et solidaires»;
- Stéphane Lemire, greffier à la RGMRM nous informe de la transmission des résolutions de démarrage du plan de gestion des matières résiduelles au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques;
- Résolution de la MRC de Maskinongé concernant un troisième bac pour les matières putrescibles, dans laquelle la MRC demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques de considérer la valorisation du biogaz généré par le site de St-Etienne-des-Grès et d'exempter la MRC de Maskinongé et les membres de la RGMRM de procéder à l'implantation d'un troisième bac pour les matières putrescibles;
- Monsieur David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, nous

informe que la performance des municipalités de notre MRC leur a valu en 2014, des subventions de 97 056,22 \$ dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;

- Monsieur Eric Houde, directeur général par intérim à la sécurité civile et de la sécurité incendie accuse réception de notre résolution 15-02-17 concernant les frais de formation des pompiers volontaires et nous informe sur la mise en place du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- Monsieur Luc Méthot, coordonnateur au Fonds Soutien Mauricie, nous fait parvenir les résultats de la Société pour 2014 et nous informe que nous recevrons 13482 \$ à titre de commanditaires;

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Re 15-04-44

Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu d'autoriser le dépôt de la correspondance.

- Adopté à l'unanimité -

PACTE RURAL : APPROBATION DU RAPPORT FINAL 2007-2014

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport des projets réalisés dans le cadre de la politique Nationale de la ruralité 2007-2014;

CONSIDÉRANT que le rapport contient un résumé de l'ensemble des projets réalisés dans la MRC de Mékinac, indiquant les dates de réalisation, le nom de l'organisme bénéficiaire et les mises de fonds reçues;

Re 15-04-45

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin, propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, et il est résolu que le conseil de la MRC de Mékinac adopte ledit rapport tel que déposé.

- Adopté à l'unanimité -

PACTE RURAL : SUIVI ET TÂCHES DE L'AGENT RURAL

Ce point est reporté à une séance ultérieure considérant les impondérables de la promulgation du projet de loi 28.

AVIS DE CONFORMITÉ DES RÈGLEMENTS D'URBANISME DE LA VILLE DE SAINT-TITE

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Tite a transmis à la MRC, pour approbation, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) les règlements suivants :

- relatif à l'émission des permis et certificats no 367-2015;
- de lotissement no 365-2015;
- de construction no 364-2015;
- de zonage no 366-2015;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 109.7 et 137.3 de la LAU, la MRC doit les approuver s'ils sont conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

Re 15-04-46

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve les règlements suivants :

- relatif à l'émission des permis et certificats no 367-2015;
- de lotissement no 365-2015;

- de construction no 364-2015;
- de zonage no 366-2015;

et autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu, à délivrer un certificat de conformité.

- Adopté à l'unanimité -

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (RGMRM) : AUTORISATION À CERTAINES MUNICIPALITÉS DE GÉRER LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES PAR PETITS CAMIONS

CONSIDÉRANT que certaines municipalités de la MRC de Mékinac doivent être desservies par un petit camion pour la vidange de fosses septiques, particulièrement autour des lacs où les terrains sont en pente;

CONSIDÉRANT que le service rendu à cet effet par la RGMRM, cause certains préjudices, à l'occasion, pour les contribuables;

CONSIDÉRANT que les municipalités concernées, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban et Ste-Thècle acceptent de faire la gestion de ces dossiers afin de satisfaire les contribuables;

Re 15-04-47

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu que la MRC de Mékinac accepte que lesdites municipalités gèrent les dossiers listés par la RGMRM, et demande à la RGMRM de déléguer la gestion de la vidange par petit camion aux municipalités qui le désirent.

- Adopté à l'unanimité -

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUR DIVERS ORGANISMES ET COMITÉS :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire la nomination des représentants de la MRC de Mékinac au sein de divers organismes et comités;

Re 15-04-48

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphé propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, et il est résolu de reconduire les personnes suivantes à titre de représentants de la MRC de Mékinac au sein des organismes et comités ci-après :

Centre local de développement de Mékinac (CLD) :

- **Conseil d'administration :**
Julie Trépanier, mairesse de St-Séverin;
André Léveillé, maire de Saint-Tite ;
Bernard Thompson, maire d'Hérouxville;
Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- **Comité d'investissement :**
Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;
- **Table touristique :**
Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;

SADC

Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban;

Comité de sécurité publique :

Alain Vallée, préfet et maire de Sainte-Thècle;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;

Société d'infrastructures de Mékinac (SIM) :

Julie Trépanier, mairesse de St-Séverin;
Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Claude Beaulieu, directeur général (substitut);

Comité technique du Pacte rural :

Bernard Thompson, maire d'Hérouxville;
Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;

Bureau des délégués :

Bernard Thompson, maire d'Hérouxville;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe (substitut)
Alain Vallée, préfet et maire de Sainte-Thècle (substitut);
Daniel Petit, Maire de Grandes-Piles;

Bassin versant du St-Maurice :

Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;

Agence de mise en valeur des forêts mauriciennes :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;

SAMBBA :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;

CAPSA :

Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban;

Comité directeur de la rivière St-Maurice :

Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;

Comité culturel :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables

Comité administratif de la MRC de Mékinac :

Alain Vallée, préfet et maire de Sainte-Thècle;
Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et préfet suppléant;
Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;
Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;

Comité consultatif agricole :

Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;
Bernard Thompson, maire d'Hérouxville;
André Léveillé, maire de Saint-Tite;

RGMRM :

Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Claude Beaulieu, directeur général (comité de liaison)

URLSM :

Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;

APPUI À LA DÉMARCHE « PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE »

CONSIDÉRANT que l'utilisation du pétrole représente 38 % de l'énergie consommée au Québec malgré l'importante part de l'hydroélectricité (40 %) et que l'importation de pétrole entraîne une fuite de capitaux de l'ordre de dix à vingt milliards de dollars bon an mal an, somme qui rapporterait davantage si elle était investie ici au Québec;

CONSIDÉRANT que l'utilisation du pétrole affecte la santé publique et contribue à l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, responsables des changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre d'une stratégie visant la réduction de la consommation de pétrole apporterait de nouvelles et grandes opportunités pour le développement des territoires du Québec, tout en étant bénéfique pour l'économie, l'environnement et la santé publique;

CONSIDÉRANT que le Québec dispose d'opportunités considérables en matière d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique et de ressources énergétiques renouvelables;

CONSIDÉRANT que les conseils régionaux de l'environnement du Québec, avec *Par notre PROPRE énergie*, ont initié avec de nombreux partenaires la mise en œuvre d'une démarche impliquant :

- la formation de tables de concertation régionales pour la réduction de la consommation de pétrole;
- la réalisation d'un portrait énergétique régional identifiant les principaux facteurs qui influencent la dépendance au pétrole, permettant de dégager les principaux enjeux énergétiques locaux et indiquant les axes d'intervention prioritaires;
- l'élaboration de plans d'action régionaux exposant les principales interventions qui doivent être réalisées pour amorcer la réduction de la consommation de pétrole;

CONSIDÉRANT que la démarche *Par notre PROPRE énergie* procède maintenant à la mise en œuvre des actions issues des plans régionaux de réduction de la consommation de pétrole, ce qui doit impliquer la mobilisation de ressources substantielles;

Re15-04-49

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par monsieur Bernard Thompson, maire d'Hérouxville, et il est résolu :

- QUE le conseil de la MRC de Mékinac fait part de son appui à la démarche *Par notre PROPRE énergie*;
- QUE le conseil de la MRC de Mékinac demande au gouvernement du Québec de soutenir adéquatement le déploiement durable d'une telle démarche;

- Adopté à l'unanimité -

FONDS DE VILLÉGIATURE : ADOPTION D'UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a convenu d'entériner une entente de gestion des baux sur les terres du domaine de l'État, avec le ministère des Ressources Naturelles;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac retire des revenus pour la gestion et qu'elle a constitué un fonds pour fin d'amélioration et de développement des terres publiques;

CONSIDÉRANT que des balises doivent être fixées afin de convenir d'un partenariat avec les intervenants du territoire pour réaliser des projets de mise en valeur des terres publiques;

CONSIDÉRANT le projet de «Politique d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État»;

Re 15-04-50

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles et il est résolu d'adopter ladite Politique tel que proposé.

- Adopté à l'unanimité -

FONDS DE VILLÉGIATURE : NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les membres du comité « Fonds Villégiatures » tel que stipulé dans la Politique pour recommander au conseil de la MRC les projets à financer;

Re 15-04-51

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membre :

- Alain Vallée, préfet et maire de Sainte-Thècle;
- Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;
- Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;
- Claude Beaulieu, directeur général;
- Louis Filteau, Coordonnateur de l'aménagement.

- Adopté à l'unanimité -

FONDS DE VILLÉGIATURE : MONTANT À INJECTER DANS LE FONDS POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déterminer le montant à injecter dans les projets en 2015;

CONSIDÉRANT les sommes accumulées depuis le début de l'entente avec le Ministère des Ressources Naturelles;

Re 15-04-52

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par monsieur Bernard Thompson, maire d'Hérouxville, et il est résolu que le fonds dispose d'un montant de soixante milles (60 000 \$) pour l'année 2015.

- Adopté à l'unanimité -

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (SCRI)

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport d'activités annuel du schéma de couverture de risques en incendie préparé par monsieur Benoit Beaupré en collaboration avec les représentants des différentes municipalités;

Re 15-04-53

EN CONSÉQUENCE, Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, et il est résolu d'approuver le rapport d'activités annuel du schéma de couverture de risques en incendie.

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION DE DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ) POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la MRC de Mékinac désirent entreprendre une démarche de réalisation d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA);

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) lance un appel de proposition à l'intention des MRC, qui doit être déposé avant le 15 mai 2015;

Re 15-04-54

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, et il est résolu par le conseil de la MRC de Mékinac d'autoriser le directeur général, monsieur Claude Beaulieu à déposer la demande au MAPAQ pour le financement d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA).

- Adopté à l'unanimité -

COMMANDITE POUR LE TOURNOI DE GOLF DE LA MRC DE MÉKINAC

CONSIDÉRANT l'invitation pour la deuxième édition du tournoi de golf de la MRC de Mékinac;

Re15-04-55

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu d'autoriser un montant de 300 \$ à titre de commandite ainsi que l'inscription d'un quatuor.

- Adopté à l'unanimité -

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA VOIE FERRÉE

CONSIDÉRANT la possibilité de financement d'amélioration de desserte ferroviaire pour les entreprises de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que deux (2) sites potentiels pourraient desservir les entreprises de la MRC de Mékinac, soit dans le parc industriel régional (PIR) ou sur le site de l'ancienne entreprise Groleau à Ste-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser les paramètres d'implantation de la desserte ferroviaire selon les besoins et la rentabilité de chacun des sites par rapport aux différents besoins des entreprises situées sur le territoire de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'un seul site pourra recevoir l'aide financière de DEC Canada;

CONSIDÉRANT que le CLD Mékinac a déjà étudié le site du PIR;

Re 15-04-56

EN CONSÉQUENCE, monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu de demander au CLD d'analyser la meilleure option pour les entreprises du territoire, et d'en faire rapport au Conseil de la MRC.

- Adopté à l'unanimité -

AVIS DE MOTION

Règlement visant l'implantation d'un service de vidange de fosses septiques dans les TNO de la MRC de Mékinac

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, donne avis de motion qu'un règlement relatif à l'implantation d'un service de vidange de fosses septiques dans les TNO de la MRC de Mékinac sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure.

PARTICIPATION AUX DONNÉES LIDAR-MAURICIE

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a accepté de prendre en charge la gestion des données LIDAR pour la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que la MRC de Mékinac participe financièrement avec les partenaires de ce projet;

Re15-04-57

EN CONSÉQUENCE, monsieur Bernard Thompson, maire d'Hérouxville, propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu par le conseil de la MRC de Mékinac d'injecter un montant de 2 500 \$ dans cet initiative régional, prélever à même le «fonds VILLÉGIATURE».

- Adopté à l'unanimité -

GROUPE DE TRAVAIL DÉVELOPPEMENT DE L'ASCLÉPIADE

CONSIDÉRANT que le dossier ESCLÉPIADE pourrait avoir des retombées majeures pour l'agriculture dans Mékinac et qu'il y a lieu d'élaborer une stratégie d'action pour soutenir cette filiale;

Re 15-04-58

EN CONSÉQUENCE, monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite, propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu de mettre en place un groupe de travail afin d'élaborer ladite stratégie et le conseil de la MRC de Mékinac s'associe moralement à la mise en œuvre de cet initiative.

- Adopté à l'unanimité -

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Re 15-04-49

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

Préfet

Secrétaire-trésorier